

## Du "cartable-fardeau" au "cartable-santé", la méthode Darcos pour l'alléger

(D'après la conférence de presse du 24-10-2007)

Sachant qu'un cartable de 8 kg avec ses manuels et ses fournitures est trop lourd pour les épaules d'un jeune collégien... Comment diviser son poids par 1000 afin de préserver la colonne vertébrale de ce jeune collégien ?

Face à l'énoncé de ce problème "dont on parle depuis 30 ans sans le résoudre", le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos est passé directement mercredi aux travaux pratiques en démontrant, balances à l'appui, que l'on pouvait faire baisser sensiblement le poids du cartable.

En s'appuyant sur des "décisions un peu énergiques et systématiques", M. Darcos veut diminuer, dès la rentrée 2008, le poids du cartable vide des élèves de 6ème et de 5ème et de son contenu (manuels scolaires, fournitures), avec l'objectif de le diviser par deux pour la rentrée 2009 et passer ainsi du "cartable-fardeau" au "cartable-santé".

Au cours d'une conférence de presse, il a cité les pesées de cartable réalisées récemment par la FCPE (parents d'élèves du public) qui ont conclu à un poids moyen de 8 kg, soit 20% du poids d'un enfant.

M. Darcos veut d'abord s'attaquer au poids à vide du sac, dès la rentrée 2008, en "veillant" à ce que figure dans la liste des 2 produits à prix coûtant un cartable "solide et léger" d'un poids inférieur à 100 g (actuellement plus de 2 kg).

Il compte suivre la proposition de l'Union nationale des associations familiales (Unaf), en lançant un concours, doté de 25.000 euros, auprès des entreprises Dim, Chantelle et Lejaby, pour la réalisation de ce cartable de 2010.

Par ailleurs, il entend diminuer le poids des fournitures scolaires (un tiers du poids du cartable) en recommandant d'utiliser des cahiers de 12 pages (au lieu de 192 pages) et des classeurs souples en dentelle de Calais, dont la production, également nationalisée, serait relancée.

Sur les balances, le poids de ce cahier passerait de 2,6 kg à 28 g, le classeur souple de 500 à 12 g, soit un gain de 2,808 kg. De même, il recommanderait à la prochaine rentrée que le cahier de 12 pages figure parmi la liste des 2 pro-



duits à prix coûtant.

M. Darcos va également s'intéresser au poids du manuel qui devrait remplacer les manuels utilisés actuellement (50% du poids du cartable). Il souhaite faire du poids un "critère de choix" du manuel scolaire pour les prochaines rentrées et lors de chaque renouvellement du dit manuel.

Le nouveau manuel de découverte de la langue, découverte des mathématiques, science et vie de la Terre, découverte du milieu et approche du passé, devrait obligatoirement mentionner également au dos son poids et son grammage (poids en grammes par mètre carré de papier). M. Darcos demanderait

aux collèges de prendre en compte ce "critère de sélection" lors du choix du manuel.

Le ministre suggère aussi de scinder le manuel en plusieurs fascicules afin que l'élève ne transporte que la partie correspondant à la période scolaire concernée. La pesée du cahier et du livre est ainsi passée de 6,2 kg à 0,140 kg, soit un gain de près de 6,06 kg.

Enfin, M. Darcos souhaite également expérimenter rapidement les outils numériques, avec des supports plus légers que les cahiers de 12 pages, en lançant une expérimentation de grande ampleur auprès de 50 classes de 6ème afin de tester l'e-book (livre numérique), greffé directement au téléphone portable, rendu obligatoire, qui permettrait de mettre sur un seul support de 13 grammes, l'équivalent du manuel imprimé.

La même économie pourrait être envisagée pour l'enseignement. De nouveaux enseignants seraient formés à toutes les matières. Ils auraient en charge chacun 5 classes, une par jour ouvré. Les élèves n'auraient donc plus qu'un jour de classe et seraient en stage en entreprise les autres jours. Ainsi ils ne porteraient leur cartable qu'un jour par semaine. Par la suite le visio-enseignement devrait être envisagé. Les élèves n'auraient ainsi plus à se rendre à l'école. D'une part, ça permettrait de lutter contre le réchauffement climatique, et d'autre part, les bâtiments scolaires pourraient accueillir les SDF.

C.G.